Chronique Roubaisienne

BUREAU : 20, Rue Pauvrée, 20 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 1.82. — TELEPHONE

Les étrennes du petit commerce

LA MUNICIPALITE MOTTE ET LE COMMERCE LOCAL

La Fédération des Comités de Fêtes de quartiers de la ville de Roubaix nous communique, avec prière d'insérer, le texte de l'affiche placardée en ville samedi soir :

« A la population et au commerce roubaisiens,

» Le 29 décembre 1911, le Conseil municipal, par 17 voix contre 12 et une abstention, a bien su inscrire au budget la somme de 260,000 francs pour couvrir le déficit de l'Exposition dont les résultats n'ont pas été profitables au petit commerce.

» Dans la même séance, il a refusé, par 17 voix contre 13, de voter une subvention de 18,000 francs et même celle de 12,000 pour les fêtes de quartier, refusant ainsi son concours moral et pécuniaire aux commerçants.

» Nous invitons dès aujourd'hui les contribuables à s'en souvenir au mois de mai prochain et à n'appuyer que les candidats qui, sans distinction d'opinions politiques, inscriront dans leur programme municipal la subvention de 18,000 francs en faveur des fêtes de quartier.

» La Fédération des douze comités des fêtes de quartier de la ville de Roubaix. »

ARDEUR JUVENILE

Le jeune Emile Farvacque, 15 ans, tisserand, demeurant rue du Tilleul, 367, à Roubaix, a été gratifié d'un procès-verbal pour menaces de mort à la nommée Uranie Rousselle, femme Dewitte, 27 ans, cabaretière, rue de l'Ommelet, 151.

CONTRIBUABLES, A VOS POCHES!

Les rôles supplémentaires des poids et mesures ainsi que ceux relatifs aux droits d'épreuve d'appareils à vapeur (3e trimestre), aux droits de visite chez les pharmaciens, etc., et à la taxe d'inspection des eaux minérales sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

TIR NATIONAL DE ROUBAIX S. A. G. 42

Il y a affluence au stand depuis le 3 décembre, date à laquelle a commencé le tir des cartes de maîtres-tireurs. Le grand hall du pas de tir présente chaque dimanche l'animation des jours de concours.

Cette heureuse innovation, complétée par la réduction du tarif des munitions Lebel, permet en effet aux sociétaires, tout en faisant leur entraînement habituel à moins de frais que par le passé, d'avoir la satisfaction d'obtenir les jolis insignes affectés au tir de ces cartes.

Se sont classés actuellement :

En catégorie B (200 mètres) : MM. Lescaffre, Louis Renard, Loridant, Pierre Renard, Félix Réremieux, Cau, Savories, Quoquet, Fauvarque, Brifleut, Bonte, Andrieu, Delomel, Wellot.

En catégorie B (300 mètres) : MM. Loridant, Delomel, Wellot, Louis Renard.

En catégorie B (200 mètres vitesse) : Quesneux, Louis Renard, Fauvarque.

En catégorie C (200 mètres) : M. H. Bordeur.

Le tir de ces cartes est absolument gratuit et a lieu chaque dimanche.

Aujourd'hui dimanche 31 décembre, commissaires de service : matin, M. Jacquemart, soir, M. Heyman.

PREPARATION MILITAIRE

« Roubaisienne » et « Tir National » réunis

Aujourd'hui dimanche 31 décembre : repos.

Mardi 2 janvier : officier de semaine, lieutenant Renard.

Réunion à 3 heures à la « Roubaisienne ».

De 3 h. à 5 h. : gymnastique (MM. Piesvaux et Deleporte).

De 5 h. à 10 h. : hygiène (M. le médecin-major Delhom).

Importante prise de fraude

Une arrestation

Le brigadier Sévère Trigot et le préposé Clément Gustave, de service hier matin, vers 6 heures, rue de Lannoy, ont mis en état d'arrestation Vérelle Joseph, 20 ans, sans domicile fixe, qui transportait dans une brouette, 50 kilos de tabac belge, recouverts de mortier. Le délinquant engrava son cas en se livrant sur le brigadier Trigot à des voies de fait.

La marchandise saisie a une valeur de 600 fr. Vérelle a été écroué.

CONSEIL MUNICIPAL

Les nécessités de notre tirage nous obligent à renvoyer à demain la fin du compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal.

A LA ROUBAISIENNE

Le renouvellement du Comité

Dans sa dernière assemblée générale, notre société municipale a procédé au renouvellement de son comité qui se trouve constitué comme suit :

Président d'honneur, M. Gustave Watinne. — Président honoraire, M. Georges Pennel. — Membre conseiller, M. Clément Florin. — Président, M. Alfred Motte. — Vice-président, MM. Charles Weill et Henri Lepaut. — Secrétaire général, M. Joseph Lestienne. — Trésorier général, M. Etienne Valcke. — Trésorier adjoint et monteur-chef, M. Jules Piesvaux. — Secrétaire-adjoint, M. Alfred Florin. — Porte-drapeau, M. Jules Wardavoir. — Instructeur militaire, M. Georges Delporte. — Moniteur des pupilles, Mr Jules Parent. — Garde matériel et habillement, M. Théophile Wardavoir. — Commissaires : MM. Jules Cauchebeux, Louis Debarge, Léon Hennebicq, Noël Lecomte, Jules Reyns, Adélard Tellalin, Ferdinand Vergeyen, Henri Vergin. — Commissaire de presse, M. Carlos Rousié.

Adresser la correspondance à M. le président, rue Chauzy, 5, Roubaix.

SAVON N.-D. de la TREILLE

Savon pur pour le linge et le ménage
avec sachet parfumé. — Victor VAISSIER.

AU « NORD-TOURISTE »

Les sociétaires du « Nord-Touriste » sont avisés qu'à partir du 1er janvier les cartes d'identité de 1912 seront engagées aux bureaux pour la libre circulation des bicyclettes à la frontière.

Cette carte est délivrée dès maintenant aux bureaux du « Nord-Touriste », 11, contour Saint-Martin, à Roubaix (ouverts de 8 h. 1/2 du matin à midi et de 2 h. à 7 h. du soir), contre le paiement de la cotisation afférente à l'exercice 1912, soit 5 francs.

En retirant maintenant sa carte, tout sociétaire du « Nord-Touriste » continue à profiter sans aucune interruption de tous les autres avantages qu'il retire de son affiliation : assurance contre les accidents de bicyclette (tel survenant ou causés par lui) ; service gratuit d'un bulletin mensuel illustré et d'un annuaire régional ; participation aux conférences mensuelles et voyages, etc...

Sur la proposition du Comité général des routes, le Comité-Directeur du « Nord-Touriste » vient de voter un crédit de 300 francs pour la réfection des trottoirs cyclables du Molinel à Wambrechies et du Molinel au Noir-Bonnet.

Tout cycliste désireux d'avoir des renseignements sur cette intéressante Association qui groupe à ce jour 10,000 sociétaires, est invité à s'adresser au siège social, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix.

LES CONCOURS DU MOTO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

De l'équipement d'une machine de tourisme au point de vue du confort et de sécurité

Tel est le sujet du concours organisé actuellement par le Moto-Club du Nord de la France.

Rappelons que ce concours est ouvert à tous les membres du Club et que toutes les idées peuvent y être soumises, qu'elles concernent les selles ou sièges pour motos, les suspensions élastiques avant, arrière, les cadres élastiques, les repose-pieds, les supports de machines, les porte-bagages, ou encore les moyens pratiques d'éviter les dérapages, de garantir le cavalier et la machine contre la boue et la poussière, les systèmes avertisseurs, l'éclairage, etc..., enfin tout ce qui n'est pas dépendant du moteur, carburateur, allumage et transmission ; ceci devant faire l'objet d'un concours ultérieur.

A ce concours est attribuée une somme de 100 francs répartie en cinq prix : 1er, 50 fr. ; 2e, 20 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, 5 fr.

Le concours sera clos le 31 décembre 1911.

Les réponses devront parvenir au trésorier du Club : le docteur Carette, 67, rue de Tourcoing, à Roubaix.

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

AMICALE DE LA RUE DES ARTS

Voici le programme de la soirée intime organisée pour ce soir à 8 heures, salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges, par l'Amicale de la rue des Arts :

1. Ouverture par l'orchestre symphonique. — 2. Cinéma. — 3. Les Heures de Liesse, par M. A. Carpentier, baryton. — 4. Théo Desomer, le populaire chanteur de genre, dans son répertoire. — 5. Cinéma. — 6. a) Le Pré aux Clercs, de Hérold ; b) Erwinn, de Mester, fantaisies pour clarinette par M. Pierre Tack. — 7. L'Original Hypnotique, le désopilant comique chaîne, dans son répertoire. — 8. Cinéma.

Le piano sera tenu par Mlle H. Carpentier, professeur de piano.

A l'heure de la soirée, grand bal de nuit avec distribution de souvenirs aux dames.

Le contrôle sera très rigoureux et ce sera par la présentation de la carte d'identité de l'Amicale. La carte des nouveaux sociétaires sera déposée au contrôle où ils pourront la retirer.

Théâtres, Fêtes et Concerts

HIPPODROME-THEATRE

« Le Roi s'amuse »

La représentation de LE ROI S'AMUSE est fixée au dimanche 7 janvier, en matinée.

Le « Roi s'amuse » suscite une curiosité inoyable et ensuite un extraordinaire enthousiasme. Partout le public veut s'associer à l'hommage grandiose que Paris vient de rendre au génie dramatique de Victor Hugo. L'impresario Charles Baret a donc été bien inspiré de choisir dans l'œuvre du grand poète le drame qui exprime le mieux le romantisme français et sa forme scénique.

Le rôle écrasant de Triboulet est tenu par M. Donvel en qui revit l'âme et le geste fougueux des grands acteurs romantiques et qui a donné récemment une si étonnante interprétation du « Chantecler » de M. Rostand. Il faillit un tel artiste pour donner au « Roi s'amuse » son accent et son puissant lyrisme.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses section du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au bureau provisoire : 32, Grande-Rue, Roubaix.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 30 décembre 1911

Naissances. — Emilien Paris, rue des Halles, 18. — Armand Grissy, boulevard Gambetta, 10. — Roger Potier, rue de la Blanche-Porte, 161. — Blondine Parmentier, rue Nationale, 172. — Louisa Dal, rue Nationale, 122. — Maurice Allex, rue du Rhin, 88.

Décès. — Julien Vandenschelden, 43 ans, cordonnier, rue d'Ascoli, 11.

Publications de mariages. — Joseph Lepaut, peigneur rue du Brun-Pain, et Angèle Meulet, rattacheuse, rue Frontière, 18. — Norbert Simono, boucher, rue des Acacias, et Jeanne Nessens, rue des Acacias, 5. — Léon Vesse, postier, rue du Haze, 38 et Berthe Meurillon rue du Haze, 38. — Ernest Tigerchien, employé à Bruxelles, et Andrée Legallais, couteuse, rue Alsacien, 31. — Albert Cornil, tisserand, à Mouscron, et Valentine Deffrennes, épailleuse, rue d'Angers. — Augustin Rygole, emballeur, rue des Girondins, 27, et Aline Pétillon, dévideuse, rue des Origny, 35. — Pierre Declercq charpentier, à Roubaix, et Marie Meaux, soigneuse, rue du Général Boulanger. — Cyr Vandebon, journalier, rue Larochefoucauld, 4, et Marguerite Kint gaucher, rue Larochefoucauld.

CROIX

CONSEIL MUNICIPAL. — La séance du Conseil municipal qui devait avoir lieu aujourd'hui dimanche, 31 décembre, est reportée au vendredi 5 janvier suivant.

L'ordre du jour comporte également le vote du budget ainsi que de crédits divers.

RENTES OUVRIERES. — Chez Holden, Aric Achille, 26 ans, domicilié à Avelghem (Belgique), entorse du pied droit. 15 jours de repos.

— Même usine, Auguste Vandewaele, 56 ans, rue Chevreul, 28, entorse du pied droit. 15 jours de repos.

— Deheurme Théophile, 25 ans, graisseur chez Holden, domicilié à Ruyen (Belgique), a en l'annulaire droit pris entre deux rouleaux en nettoyant une carde. 30 jours de repos.

— Un charretier de M. Pluquet Deabonnets, marchand de charbons, M. Antoine Sénéchal, 35 ans, domicilié rue des Ogiers, blessures à la jambe gauche en montant sur un camion.

HOSPICE ET BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral du 26 décembre 1911, MM. Georges Poletarre et Louis-Auguste Lienard, sont maintenus respectivement dans leurs fonctions de membre des commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance.

LES LISTES ELECTORALES. — M. Georges Christiaen est maintenu, par décision préfectorale, membre de la commission de revision des listes électorales pour l'année 1912.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Lenard Marthe, rue de la Mekellerie, 65. — Lefèvre Jules, rue du Progrès, 58.

Publications de mariages. — Bor Pierre, balletier, à Croix, et Lemaire Jeanne, cordisseuse à Wasquehal. — Dal Charles, journalier, à Croix, et Descamps Marie, ménagère, à Croix.

Décès. — Savary Louis, 70 ans, peigneur de laines, rue Isaac Holden-Crothers, 6.

WASQUEHAL

Arrestation d'un satyre

Hiers vers 9 heures du matin, un sujet belge, Pierre Bloum, 41 ans, entrait à l'estaminet Victor Theye, impasse Carrol. Trouvant seuls la jeune Clémence Vrastel, 19 ans, il voulut lui faire subir d'odieuses violences, mais la jeune fille, quoique petite et frêle, se débattit et réussit à se dégager.

Bloum s'enfuit, mais plainte ayant été portée, M. Jérôme, commissaire spécial, le faisait arrêter peu après et écrouer à la prison de Croix.

Il sera transféré ce matin à Lille.

DISTRIBUTION DE VETEMENTS. — La distribution annuelle des vêtements aux enfants des écoles aura lieu aujourd'hui samedi 30 courant, à 9 heures précises du matin.

Pour ceux du centre, elle aura à la mairie, et pour les enfants du Carreau, au groupe scolaire, et aux mêmes heures.

RENTES OUVRIERES. — Un ouvrier d'Alfa, Jules Motte, âgé de 19 ans, demeurant à Roubaix, occupé au chenier de ce dernier, situé à l'Energie Electrique, montait à l'échelle, chargé d'un panier de briques. Tout à coup, il tomba d'une hauteur de deux mètres, se faisant des contusions aux jambes. 20 jours de repos. Docteur Bulin.

MAIRIE FERMEE. — A l'occasion de Nouvel An, la Mairie sera fermée toute la journée de lundi. Elle sera ouverte aujourd'hui dimanche de 9 h. à 11 h. et mardi 2 janvier, de 9 h. à midi.

CANTINES POPULAIRES. — A l'occasion du congé du Nouvel An, les Cantines scolaires seront peu lieu la semaine prochaine, du 1er au 7 janvier inclus.

RENTES OUVRIERES. — A l'usine Pelissier, un ouvrier Duperon, Hector Walmez, demeurant rue de Graix, s'est brûlé au pied droit. 15 à 20 jours de repos. Docteur Demoulin.

— A l'Energie Electrique, un ouvrier de M. Grondot, Victor Lesomme, manœuvre, demeurant à Mouvaux, s'est brûlé aux mains par le frottement d'une corde. 12 jours de repos, docteur Lérard.

ETAT-CIVIL de WASQUEHAL. — *Décès.* — Rose Orville, soigneuse, 21 ans, rue La Fontaine.

PERM

NOMINATION. — M. Louis Desbonnets vient d'être nommé, par arrêté préfectoral, administrateur du Bureau de Bienfaisance, en remplacement de son père. Cette nomination sera unanimement approuvée par la population d'Hem, qui professe la plus grande estime à l'égard de notre ami, M. Desbonnets père, adjoint au maire, retenu chez lui par la maladie. Son fils Louis, lui aussi un excellent républicain, sera le digne successeur d'un homme de bien.

ACCIDENT. — Jules Cornette, âgé de 49 ans, homme de peine chez MM. Delerue frères, est tombé d'un four à briques et s'est blessé sérieusement au coude gauche et à la main droite. L'infortuné, qui est soigné par le docteur Bernard, guérit en outre de nombreuses contusions.

WILLEMS

Une explosion à l'usine Boutemy

UN OUVRIER GRIEVEMENT BLESSÉ

Un terrible accident est survenu jeudi à l'usine Boutemy frères, à Willems.

Il était environ 4 heures lorsque une formidable explosion se produisit dans la salle où se trouve l'encolleuse.

Le conducteur Alphonse Delattre, et un parent Hilaire Bigbin, qui se trouvaient cependant à proximité, parent en sortir et en furent que légèrement blessés.

Il n'en fut pas de même de M. Arthur Vandercoille, âgé de cinquante ans, tisserand, de Camphin-en-Pévèle. Le malheureux fut écrasé entre deux métiers qui se trouvaient dans une salle voisine de celle où s'était produite l'explosion et que la violence du choc avait projetés l'un contre l'autre.

On transporta le blessé inanimé dans une maison voisine, où un docteur mandé constata qu'il avait un écrasement du nez et des orbites, une fracture double du maxillaire supérieur et une fracture du crâne derrière l'oreille droite. Vandercoille, qui est dans la cerne, est père de cinq enfants.

La cause de l'explosion n'est pas encore connue.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Le nouveau secrétaire-général de la Mairie

Le successeur de M. Dramais, ancien secrétaire général de la mairie de Tourcoing, récemment nommé receveur municipal, vient d'être désigné par arrêté de M. Gustave Dron, député-maire, en date du 30 décembre 1911.

C'est M. Pierre Willerval, l'aimable et distingué secrétaire adjoint dont les hautes qualités le désignaient tout particulièrement à cette importante fonction.

Le nouveau secrétaire général, licencié en droit, est fils de M. Adolphe Willerval, directeur de l'école de la rue de Fives à Lille.

Nous prions M. Pierre Willerval de bien vouloir agréer nos vives félicitations.

UNE TENTATIVE DE VOL

M. Ernest Agache, trieur, demeurant rue des Acacias, 43, a constaté hier matin que des malfaiteurs avaient tenté nuitamment de s'introduire dans son habitation en brisant un carreau de vitre à une fenêtre.

M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a reçu la déclaration de M. Agache, a ouvert une enquête.

TOUJOURS LES ESCAMOTAGES DE VELOS

Un jeune homme de 16 ans, Albert Desbonnet, demeurant 43, rue du Clocher, employé chez M. Duvillier, avocat, rue de l'Industrie, avait laissé sa bicyclette hier soir à 5 heures du soir à la porte de l'habitation de M. Valin, greffier de la justice de paix, rue Pasteur.

Quand il voulut la reprendre, le jeune homme eut la désagréable surprise de constater que sa machine avait disparu.

Il a déposé une plainte entre les mains de M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement.

DANS LA POLICE

M. Henri Laverse, sous-brigadier de sûreté vient d'être nommé brigadier. Il sera remplacé par M. Emile Lemen, agent de sûreté nommé sous-brigadier.

Tous deux comptent une vingtaine d'années de service dans la police.

Ces nominations auront un effet rétroactif à la date du 1er octobre 1911.

LES ETRANGERS CHEZ NOUS

Voici quel a été le mouvement de la population étrangère du 25 au 30 décembre 1911 :

Arrivées : 11 hommes, 8 femmes, 2 enfants.

Départs : 4 hommes, 6 femmes, 4 enfants.

BAINS MUNICIPAUX

L'établissement des bains municipaux sera fermé au public le lundi 1er et le mardi 2 janvier 1912.

SOCIETE DES CONCERTS SYMPHONIQUES

Cet excellent orchestre, dont la réputation n'est plus à faire, donnera un concert d'abonnement le vendredi 5 janvier 1912, à 8 heures et demie du soir, au Théâtre municipal.

Il exécutera, sous la magistrale direction de M. Auguste Dubois, plusieurs chefs-d'œuvre classiques et modernes.

Les abonnés auront également la bonne fortune d'entendre à cette audition : Mlle Mathilde Calvé, contralto de l'Opéra ; M. Jules Marneff, violoncelle-solo de l'Opéra et des Concerts Lamoureux ; M. Paul Magat, pianiste-accompagnateur.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui dimanche 31 décembre, matinée à 3 heures : LES SALTIMBANQUES, opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de L. Ganne. Grand ballet : Mlle Tighaine, première danseuse. Orchestre sous la direction de M. Louis Cazaux, premier chef.

Le soir à 8 heures 1/2 : LA VEUVE JOYEUSE, opérette en 3 actes, musique de Franz Lehar, avec Mlle Yvonne Roberty dans le rôle de Missia.

— Lundi 1er janvier, matinée à 3 heures. Clôture irrévocable des représentations de l'immense succès sans précédent : LA VEUVE JOYEUSE. — Le soir à 8 heures 1/2 : LES SALTIMBANQUES.

Service de voitures chaque soir après le spectacle pour Roubaix. Prière de se faire inscrire au contrôle avant 9 heures.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

Sucre Delerue

UNE MEDAILLE D'OR — 8 GRANDS PRIX

RETRAITES OUVRIERES

Echange des cartes annuelles

Un certain nombre d'assurés obligatoires nés entre le 3 novembre et le 31 décembre n'ont pas encore procédé à l'échange de leur carte annuelle, soit par ignorance de cette formalité, soit par négligence.

Nous rappelons que les cartes annuelles doivent être échangées à la date anniversaire de naissance de l'intéressé.

Il est important de faire cet échange en temps voulu tant pour l'assuré que pour le patron.

Si l'assuré contribue à apposer des timbres sur une carte périmée, la valeur de ces timbres est comptée comme versement supplémentaire.

Si le patron, de son côté, apposa des timbres sur une carte périmée, il risque que les versements ainsi effectués ne lui soient portés au compte de son assuré pour l'année de validité de la carte à échanger et qu'il soit tenu d'effectuer sur la nouvelle carte ses versements patronaux complets pour l'année en cours.

Il appartient donc au patron de vérifier à chaque paie les dates anniversaires de ses ouvriers et d'inviter ceux dont les cartes sont à échanger à faire cet échange dans les délais prescrits, c'est-à-dire trois jours avant ou trois jours après la date anniversaire de naissance.

Le bureau des retraites à l'Hôtel-de-Ville est ouvert chaque jour de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir, le dimanche de 9 heures à midi. Toutefois, il sera fermé le 1er janvier.

Notre Almanach 1912

Prix : 0 fr. 40 - Franco : 0 fr. 55

LE RECLAMER A NOS DEPOSITAIRES ET VENDEURS

RENTES OUVRIERES

Chez Jules Desurmont fils, rue de Bradford, Marie Hal, 55 ans, encolleuse, rue Gounod, a fait un faux pas en prenant un panier. Entorse tibio-tarsienne gauche, 15 jours de repos. Dr Duchâteau.

— Chez S. Pollet, rue de Bradford, Wastel Henri, 36 ans, décourteur, rue Ingres. Chute en buttant contre une balle. Contusion et entorse du genou gauche. 8 semaines. Dr Deflannet.

— Chez Masurel frères, à Tourcoing-les-Prairies, Alico Charles, 14 ans, tisseur, rue Hoche de Fleurs, à Mouvaux, chute en tombant un panier, entorses aux genoux. 15 jours de repos. Dr Deschaud.

— Chez Motte-Bossut, filature, rue des Anges, Debouvry Clotilde, 19 ans, soigneuse, rue du Halot, en courant, a buté le pied gauche contre une poulie. Plaie contuse, 15 jours de repos. Dr Duquennoy.

— Au peignage Lemaire fils, rue du Sentier, Vercamme Louis, 18 ans, décourteur, à Roubaix, en retirant de la bourre, est le médium droit enfoncé contre le deux fond de la carde. Plaie contuse, 20 jours de repos. Dr Vanneuville.

— Chez Dassonville Dubar fils, rue du Virolois, Joseph Croquison, 54 ans, soigneur, rue Mirabeau, en soulevant un rouleau s'est fait une hernie crurale droite. 30 jours de repos. Dr Beuque.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE

Il est porté à la connaissance des intéressés que les mandats de décembre seront payés le mardi 2 janvier 1912, de huit heures du matin à midi seulement.

PHARMACIENS DE GARDE

Seront de service le dimanche 31 décembre à partir de midi :

MM. Hache, 4, place Notre-Dame ; Dumézil, 90 bis, rue Winoc-Chocquel.

Seront de service le lundi 1er janvier 1912 :

MM. Vanneuville, 6, rue Saint-Jacques ; Courtin, 2, rue des Carliers ; Bacre, 39, rue de la Croix-Rouge.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 30 décembre 1911

Naissances. — Denise Vandenkerkhove, rue Newcomen, 4. — Ernestine Dupuez, rue du Fontenoy, 216, cour Allard, 18.

Décès. — Ferdinand Bulteau, 65 ans, cordier, Grande-Rue 18. — Virginie Dujardin, 67 ans, ménagère, rue Saint-André, 4. — Marie Dupon, 88 ans, ménagère rue Cuvier, 42, cour Tilleule, 6. — Marie Alsberghe, 71 ans, sans profession, rue Blanchemaille.

Publications de mariages. — Nessin Brazo, voyageur de commerce, rue du Moulin, 164, et Juliette Tocquet, sans profession, rue du Moulin, 164. — Jacques Sasson, voyageur de commerce, rue du Moulin, 164, et Berthe Bocquet, sans profession, rue du Moulin, 164. — Henri Pisteur, trieur de déchets rue de l'Ommelet impasse Balzac, 44, et Adolphine Meau, soigneuse, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 47. — Pierre Declercq charpentier rue de Mouveaux, cour Vanlaeim 9, et Marie Meaux, soigneuse, à Tourcoing. — Louis Nédelec, chirurgien dentiste, place de la Gare, 8, et Marie Menou, sans profession à Mortlack.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

FETE ENFANTINE. — La Noël des enfants a été fêtée dans les écoles communales de la localité.

A cette occasion M. Florent Viel, délégué cantonal, a fait distribuer, comme les années précédentes, des coquilles et des oranges à tous les élèves, garçons et filles.

LILLE

Les voleurs sont partout

Au marché Saint-Nicolas

Le sieur Henri Léovant, fileur de coton, demeurant rue Saint-Sébastien, 32, passait hier, vers cinq heures du soir, dans le hall du marché Saint-Nicolas, lorsqu'il aperçut, sur l'étal de M. Raymond Lecocq, marchand de volailles, domicilié à La Madeleine, rue de Lille, un superbe poulet, prêt à mettre au four.

Léovant, s'il n'est pas riche, a néanmoins des goûts dispendieux et, puis sur certains points, il partage les idées d'Henri IV, surtout en ce qui concerne la poule au pot.

Ne pouvant acheter la volaille, le fileur de coton s'en empara. Il ne prémédita plus que jusqu'à filer, lorsque l'agent de service au marché le prit au collet puis l'emmena au poste du 1er arrondissement.

Léovant ne mangera pas de poule le jour du Nouvel An, mais en revanche il sera certainement condamné à plusieurs jours de prison, lesquels lui donneront certainement droit à plusieurs portions de haricots, offerts généreusement par le gouvernement.

Rue Masséna

Un livreur, M. Alphonse Desgénos, au service de M. Caster, messager, rue d'Amiens, abandonnait sa bicyclette chargée de marchandises samedi vers dix heures du matin, rue Masséna, pour aller servir un client rue Saint-Auguste.

A son retour, quelle fut sa surprise de constater que pendant sa courte absence un adroit filou lui avait subtilisé un paquet renfermant 30 mètres de rubans, qu'il devait livrer à un commerçant de la rue Nationale.

Le montant du vol s'élève à 300 francs. La police, prévenue, a ouvert une enquête.

Rue de Douai

Dans le courant de la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans un estaminet inoccupé situé au numéro 56, appartenant à M. Réveillac, rue Brûle-Maison, et, après avoir visité l'immeuble, ils sont retirés en emportant des tuyaux, une pompe à bière, des robinets en cuivre, le tout estimé 200 francs.

Les voleurs avaient pénétré dans la maison en fracturant la porte du couloir, puis une autre porte qui donne accès dans l'établissement.

Rue de Roubaix

M. Adolphe Mahieu, épicier, rue Alain, constatait hier que l'on s'était introduit par effraction dans un estaminet qui lui appartient, situé au numéro 90 de la rue de Roubaix, mais actuellement inoccupé.

Après avoir dérobé une certaine somme qui se trouvait dans le tiroir d'un compteur à gaz à paiement préalable, les voleurs emportèrent le linge.

La police, saisie de ces deux vols, croit qu'ils sont l'œuvre des mêmes individus, qu'elle recherche activement.

AU PARQUET

Les boulmeteurs

Les ouvriers Alfred Lorthioir, 40 ans, rattacheur ; Charles Drouin, 47 ans, journalier ; Auguste Parent, 27 ans, tisseur, (ces deux derniers en chômage), sont renvoyés, par M. Dubois, juge d'instruction, devant le tribunal correctionnel, audience du 5 janvier, pour avoir, le 19 octobre, à Wattrelos, escroqué 25 francs à M. Cyrille Dramyter, demeurant à Mouscron, en jouant au bonneteau.

La journalière bra en prison

Une journalière, Marie Planchuel, 46 ans, sans domicile fixe, vola des objets mobiliers à M. Achille Cordier, et des vêtements à Mme Vandermeersch. M. Dubois la renvoie devant le tribunal correctionnel, audience du 6 janvier.

Dévalisateur de chapiers

Les dames Emilie Swyngedauw, 33 ans, dévideuse à Comines, et Marcel Pollefeyt, 34 ans, domestique à Houplines, volèrent en décembre, à Comines, des poules, des lapins, des pommes de terre. Ils sont renvoyés devant le tribunal correctionnel, audience du 6 janvier.

L'accident de la rue de Douai

Les deux blessés sortent de l'hôpital

Les ouvriers Fleury Lebbie et Alphonse Patte, qui furent blessés le 8 décembre dernier, au cours de l'écroulement d'un pan de maçonnerie qui se produisit rue de Douai, dans une maison en construction, sont sortis hier de l'hôpital de la Charité où ils étaient en traitement.

On se souvient que Lebbie est le crâne fracturé et Patte fut relevé ayant une jambe brisée en plusieurs endroits.

Tous deux sont très vite d'être complètement rétablis, mais on ne les eut pas laissé sortir de l'hôpital s'ils n'étaient en bonne voie de guérison.

Et maintenant, que va-t-on faire pour ces deux malheureux qui ne pourront reprendre leur travail avant un certain temps, et qui ne vivaient depuis l'accident dont ils furent les victimes, que la modicité de leur salaire, c'est-à-dire une somme infime ?

Ce n'est pourtant pas de leur faute, si un pan de mur s'écroula et faillit les tuer !

Dans la police

Manifestation de sympathie

Une manifestation de sympathie a eu lieu hier soir au poste de police du 2e arrondissement, place Saint-Martin, en l'honneur de l'agent de police Charles Couillerd, qui, après 25 ans de service et à 55 ans d'âge, va prendre sa retraite et goûter enfin un repos bien gagné.

Le brigadier Vion a prononcé l'allocution d'usage et a remis ensuite à M. Couillard une superbe pipe d'écume et ambre, que ses camarades lui offraient à titre de souvenir.

LES BOITES D'ALLUMETTES-TISON

A partir du 1er janvier, les boîtes d'allumettes contenant 50 tisons seront vendues au prix de deux pour 0 fr. 15, au lieu de 10 centimes la boîte comme précédemment. Ceci, en attendant la réapparition des boîtes de 40 tisons, au prix de deux sous comme par le passé.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SECLIN

TAMPONNE PAR UN WAGON

Un employé du service de la petite vitesse, le nommé Ducroq, âgé de 30 ans, était occupé en gare à faire manœuvrer un train lorsqu'il fut tamponné par un wagon et sérieusement blessé.

Un docteur lui donna des soins et le fit admettre à l'hospice.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

CATASTROPHE ÉVITÉE

Au passage à niveau de la Bleuse-Borne, un tramway faillit être coupé par un train. — Les barrières étaient restées ouvertes

Un terrible accident a failli se produire samedi matin au passage à niveau de la Bleuse-Borne.

Le tramway partant de la gare du Marché-aux-Herbes à six heures, en rendant à Bonsecours, arrivait, vers 6 h. 15, au passage à niveau de la Bleuse-Borne, de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

Les barrières étaient ouvertes et les disques n'indiquaient pas l'arrêt.

Le tramway allait donc traverser ce P.-N. lorsque le chef de train Lejay vit venir le train-poste 1509.

Il siffla aussitôt l'arrêt.

D'autre part, le garde-barrière accourait avec une lanterne aux feux rouges.

Le mécanicien du tramway, M. Wiart, conserva tout son sang-froid. Il resta sur sa machine et bloqua ses freins.

Malgré la déclivité du terrain, il put arrêter son tramway à une dizaine de mètres de la voie ferrée.

Un grave accident fut ainsi évité.

Le tramway eut été, en effet, coupé par l'express, dont la voie est perpendiculaire, et l'on aurait eu à déplorer de nombreuses victimes.

Une vingtaine de personnes se trouvaient dans le tramway. On juge de l'émoi qu'elles éprouvèrent lorsqu'elles apprirent à quel danger elles venaient d'échapper.

Nous avons recherché les raisons pour lesquelles les barrières n'avaient pas été fermées.

Voici les explications qui nous ont été fournies :

Vers 6 h. 10, un tramway spécial passait à la Bleuse-Borne. Le garde-barrière crut ce tramway régulier. Il n'en attendait donc plus avant une heure.

Pour le passage du train-poste partant de Lille à 5 h. 49 et arrivant à Valenciennes à 6 h. 17, il se contenta d'abaisser la grande barrière, empêchant le passage des véhicules.

Lorsqu'il vit venir le tramway, il était trop tard. Il ne pouvait plus fermer le disque sans causer un déraillement du tramway. Celui-ci était déjà engagé dans l'aiguillage que le garde-barrière fait automatiquement jouer en fermant le disque.

Rappelons qu'il y a une quinzaine d'années un accident se produisit au même passage à niveau dans des circonstances identiques. Il y eut alors de nombreux blessés.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MASNIERES

VIOLENCES. — Au cours d'une discussion, les frères Léon et Alfred Auderal renversèrent de coups l'ouvrier verrier Julien Caplez.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie à la charge des deux frères frappeurs, bien connu dans le pays pour leur brutalité.

CATTENIERES

Cambriolage à la gare

Des malfaiteurs inconnus sont pénétrés nuitamment, à l'aide d'effraction, dans le hall aux marchandises de la gare du chemin de fer du Nord et ont enlevé un panier contenant 17 bouteilles de liqueur.

L'enquête ouverte par la gendarmerie n'a pas encore donné de résultats.

MARCOING

CAMBRIOLAGE D'UN DEBIT DE TABAC

Pendant la nuit du 28 au 29 décembre, des cambrioleurs, restés inconnus, ont opéré chez M. Dazin, débitant de tabac. Après avoir brisé une vitre, à la fenêtre du débit, ils sont entrés dans le magasin et ont enlevé vingt paquets de tabac à 1 fr., 12 à 0.50 c. et dix à 0.50 c.

Une enquête est ouverte.

PAS-DE-CALAIS

LIEVIN

Une enquête fructueuse

LES GENDARMES, ENQUETANT SUR UNE AFFAIRE DE VOL, DECOUVRENT UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS

Et se levant, mercredi matin, Mme Verbrugghe eut une surprise des plus désagréables ; son poulailler avait été visité par un malandrin qui lui avait volé ses trois poulettes.

Pour empêcher ces volatiles de crier, le voleur leur avait arraché la tête, l'une d'elles avait été jetée dans l'enclos.

Mme Verbrugghe porta plainte ; les gendarmes Poreaux et Blondiaux commencèrent leur enquête. Les soupçons se portèrent de suite sur deux galvaudeux : Dufermont Daniel, âgé de 17 ans, demeurant